

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-0013

**AVIS PUBLIC** est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 12 février à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **DÉROGATION MINEURE 2024-0013**

##### **Emplacement**

941-951, rang de la Seigneurie  
Lot : 5 844 570

##### **Objet de la demande**

La demande est à l'effet de permettre la diminution de 5.12 mètres de la marge avant minimum de 9 mètres. La demande consiste donc de préserver l'emplacement actuel du bâtiment d'accueil à 3.88 mètres de la marge avant.

##### **Disposition réglementaire affectée**

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt-cinquième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre (25 janvier 2024).



Éric Gélinas M.ATDR  
Directeur général adjoint  
Greffier-trésorier adjoint